

Afin de faciliter la transition entre le jardin d'enfants «La Pirouette» et le domicile, tout en renforçant la participation des parents, le conte «La Soupe au Caillou» a été distribué à chaque famille, traduit dans les langues d'origine. Grâce à l'utilisation de l'outil de socialisation linguistique valaisan «Raconte-moi ta langue», le conte a également été présenté et animé dans la structure. En outre, des parents ont participé à l'enregistrement audio du conte dans leur langue d'origine.

L'implication des parents dans les démarches permet de les ancrer durablement. Cette co-construction nécessite un investissement conséquent des deux parties, du temps et de l'anticipation, rarement disponibles. Si les réalités organisationnelles des structures rendent cette collaboration complexe, celles des parents ne la simplifient pas. Ainsi, pour qu'une réelle co-construction existe, il faut des professionnels-bénéficiant de temps pour penser et structurer un projet ainsi que pour le communiquer aux familles. Il faut également des familles intéressées, disponibles et se sentant légitimes pour y prendre part. Si une telle collaboration n'est pas toujours réalisable, des actions plus concrètes peuvent participer à créer ce lien. Citons par exemple le prêt de livres en libre-service dans les structures, sans obligation de restitution, comme cela est notamment proposé par la Ville de Neuchâtel.

Reconnaissance des enjeux

Pour développer des projets plurilingues et d'éveil aux langues, acquérir du matériel pédagogique, co-construire avec les parents, travailler en réseaux, voire recourir à des interprètes, bénéficier de temps et des budgets adaptés s'avèrent centraux.

Il est par ailleurs opportun de reconnaître les compétences des professionnel·les de l'enfance fondant l'action dans un contexte quotidien pluriel (recourir à des images, au bilinguisme de l'équipe, aux ressources de l'enfant).

Soutenir la mixité sociale apparaît aussi comme un atout propice à l'équité des chances pour les enfants et les familles.

Exemples de pratiques romandes

La Suisse romande regorge de projets d'encouragement de l'enfance. Un recensement est disponible sur le site Internet de Pro Enfance. Quatre d'entre elles ayant alimenté les réflexions du projet sont présentées ci-dessous.

Un livre pour faciliter les transitions : dispositif soutenant les transitions lors de l'entrée à l'école mis en place par la Ville de Carouge, en collaboration avec les écoles, les structures d'accueil de la petite enfance et les bibliothèques.

Concept «Sept mesures pour la promotion de la lecture» de la Ville de Neuchâtel : programme permettant de promouvoir la lecture et l'éveil aux livres dans les crèches communales.

Raconte-moi ta langue : projet valaisan de socialisation linguistique autour du conte «La Soupe au Caillou», constitué d'une malle comptant des outils pédagogiques sur l'accueil, le vivre-ensemble, la coopération et la richesse de la langue.

Né pour lire : projet soutenant le développement linguistique de tous les enfants et leur accès à la littérature. Un coffret de deux livres est distribué gratuitement dans les bibliothèques, crèches et associations qui participent au projet.

Ce projet a reçu le soutien de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), de la commune d'Aigle, du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI-Vaud) et de Ici.ensemble



«ici. ensemble.» fait partie de l'engagement sociétal du groupe Migros: migros-engagement.ch



Encouragement de l'enfance

Comment favoriser le plurilinguisme et l'éveil aux langues en structure d'accueil ?

Pro Enfance

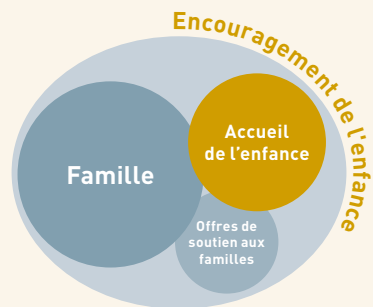
Ch. des Croix-Rouges 8 – 1007 Lausanne
info@proenfance.ch – 021 323 73 63

proenfance.ch

Origine du projet pilote

Sur la base de son état des lieux de l'accueil de l'enfance romand, Pro Enfance s'engage en faveur de l'accès aux offres pour tous les enfants qui en ont besoin, indépendamment du contexte des familles, de leur statut socio-économique ou des situations particulières des enfants, et introduit la notion d'«encouragement de l'enfance» plutôt que d'«encouragement précoce». Cette approche permet de placer les enfants de 0 à 12 ans au centre et d'assurer une cohérence et une continuité des offres qui leur sont proposées en les coordonnant et en les articulant entre elles de manière optimale.

L'encouragement de l'enfance peut aussi être considéré comme la mise à disposition des enfants de prestations, d'environnements et de relations favorisant leur développement global (Plus vite, plus tôt, plus fort, PEP/Revue [petite] enfance, 2022).



Entre 2022 et 2024, Pro Enfance a mené un projet pilote auprès du jardin d'enfants «La Pirouette» à Aigle. Il visait à associer apports théoriques, exemples de pratiques romandes et démarche empirique auprès d'une structure témoin, afin d'accompagner le processus de développement des prestations et d'extraire les conditions-cadres devant permettre de favoriser le plurilinguisme et la cohésion sociale. Ce document recense les démarches entreprises. Les conclusions du projet seront publiées en 2025.

Ce projet a bénéficié de la précieuse collaboration des équipes du jardin d'enfants «La Pirouette», de «Raconte-moi ta langue» et «ESPRI entreprise pour l'Insertion» qui sont ici chaleureusement remerciées.

La structure d'accueil et ses attentes

«La Pirouette» est un jardin d'enfants à horaires restreints. L'équipe est composée de trois personnes. Des enfants âgés de 2 ans et demi à 5 ans y sont accueillis, venant notamment de familles vulnérables issues de la migration.

Des éléments favorisant le plurilinguisme et la multiculturalité dans l'accueil quotidien des enfants étaient déjà utilisés. Néanmoins, l'équipe souhaitait notamment renforcer sa dynamique d'inclusion des tout-petits et de leurs parents dans un contexte plurilingue.

L'équipe souhaitait aussi que les langues premières et les cultures d'origine y soient prises en compte et que les liens avec la culture d'accueil puissent être intensifiés.

Enfin, la direction souhaitait renforcer l'investissement des parents dans la vie du jardin d'enfants.

Démarches entreprises

Favoriser l'éveil aux cultures d'accueil et d'origine

Afin de favoriser l'éveil aux cultures et langues d'accueil et d'origine, deux types d'activités ont été proposées. Premièrement, des visites en lien avec la forêt et la biodiversité ont permis aux enfants de sortir de «La Pirouette» et de découvrir ces univers, inconnus pour plusieurs d'entre eux.

Deuxièmement, des activités plurilingues et d'éveil aux livres (vecteur fort de socialisation) ont été proposées, sous forme de lectures plurilingues et de supports pédagogiques complémentaires.

Il ressort de ces expériences que, pour répondre aux enjeux relatifs au multiculturalisme et à la migration, le niveau de formation des équipes éducatives doit être élevé et les ressources à leur disposition à la hauteur.

Si l'encouragement de l'enfance fait partie intégrante des compétences de base des professionnel·les de l'enfance, il y a lieu de le valoriser et d'agir sur les conditions institutionnelles. En effet, penser la diversité et l'inclusion demande une posture réflexive. Les équipes doivent ainsi accéder à une offre de formation continue de qualité et variée, à de la supervision et du temps hors présence des enfants.

Tout au long du projet une attention particulière a également été apportée au renforcement des collaborations avec les acteurs locaux afin de favoriser les synergies.

La mise en réseau est apparue centrale. En effet, plus les acteurs se connaissent, plus ils sont à même d'orienter les familles et de proposer des offres en cohérence. La coordination et les lieux d'échange sont fondamentaux afin de mutualiser les pratiques et gagneraient à être renforcés.

Accroître les liens avec les parents

La communication et la création d'un lien de confiance avec les parents qui ne connaissent ni le système ni la langue sont des défis de taille dans l'accompagnement des familles allophones.

Des rencontres avec le jardin d'enfants en collaboration avec des interprètes communautaires de l'association Appartenance ont été organisées. Elles se sont déroulées en collectif pour présenter le jardin d'enfants aux nouveaux parents et identifier leurs besoins ; et en individuel afin de faire des bilans avec les parents.

Les structures d'accueil collectif et familial de jour de la petite enfance sont souvent le premier lieu où le processus de séparation va être expérimenté et doit se faire au rythme de l'enfant et de ses parents.

Il s'agit ainsi pour les professionnel·les de l'enfance d'informer les familles notamment sur leur fonctionnement et le déroulement d'une journée, ainsi que sur les règles qui l'encadrent (y compris pour le parascolaire).